

JOURS DE RATTRAPAGE - COLLECTES DES DÉCHETS DU LUNDI 21 AVRIL 2025

Les rattrapages concernent les communes ayant une collecte d'ordures ménagères ou de tri le lundi en semaine impaire.
Nous rappelons que les usagers doivent sortir leur bac la veille du jour de collecte.



collecte tri



collecte ordures ménagères

	LUNDI 21/04	MARDI 22/04	MERCREDI 23/04	JEUDI 24/04	VENDREDI 25/04
CAZÈRES*	FÉRIÉ				
GRATENS					
LABASTIDE-CLERMONT					
LHERM					
POUCHARRAMET					

* La collecte de rattrapage des ordures ménagères ou du tri se fera en deux jours sur les communes de Cazères et de Lherm. Nous demandons aux habitants de ces communes de sortir leur bac la veille au soir de la première collecte et de ne le rentrer que lorsqu'il sera vidé.

